



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0845

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien de la Communauté urbaine aux projets de recherche et de développement 2009 - Convention-cadre pour le soutien aux projets Ecomat, Triple et Valeee

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthelémy (pouvoir à Mme Yéremian), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Palleja, M. Turcas.

## **Séance publique du 6 juillet 2009**

### **Délibération n° 2009-0845**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien de la Communauté urbaine aux projets de recherche et de développement 2009 - Convention-cadre pour le soutien aux projets Ecomat, Triple et Valeee**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 4 500 000 € pour le pôle de compétitivité chimie environnement nommé Axelera.

Axelera a pour ambition d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale conjuguant chimie et environnement et de devenir une référence internationale de l'innovation dans le domaine chimie-environnement. Les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, l'Institut français du pétrole (IFP), Gdf-Suez et le centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Chaque année, ces projets de R&D labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat, dans laquelle chaque partenaire financeur définit son niveau d'intervention.

Depuis 2005, Axelera a initié et coordonné onze programmes de recherche et de développement (R&D) dont six soutenus par la Communauté urbaine pour un montant de 3 936 800 €.

En 2009, dans le cadre du 7<sup>e</sup> appel à projet lancé par l'Etat au titre du fonds unique interministériel, la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter son soutien à trois programmes : Ecomat, Triple et Valeee.

#### *Le programme Ecomat*

Le programme Ecomat a pour ambition de développer, pour des applications textiles et papier sur des marchés automobiles sports et loisirs ou luxe, des nouveaux matériaux produits silicones et polyuréthanes propres, élaborés à partir de catalyseurs sans étain et sans composés mercuriels, à des prix compétitifs.

Ce projet est piloté au sein d'un consortium regroupant 8 partenaires dont 2 industriels de production chimique et textile (Bluestar Silicones, Ahlstrom Labelpack), 3 PME (Palchem, Fontanille SA, Juxta) et 3 laboratoires de recherche publique (Insa de Lyon, université Paul Sabatier de Toulouse, université Claude Bernard Lyon 1) sur une durée de 36 mois pour un budget global de 8 780 590 €.

Le développement de ces nouveaux silicones et polyuréthanes a pour objectif de pérenniser l'activité des entreprises et l'emploi, aussi bien dans le secteur de la chimie que dans celui des textiles techniques où les applications sont nombreuses et les perspectives de développement au cœur d'un autre projet de R&D, Silicotex, labellisé par Techtera en mars 2008. Dès la pré industrialisation, 20 emplois seront créés.

Les sociétés partenaires du projet pourront continuer à fabriquer ces matériaux en France par le développement de procédés moins nocifs et malgré les diverses réglementations et normalisations en cours ou à venir.

Des gains de nouvelles parts de marché pourraient également être envisagées :

- un chiffre d'affaires total cumulé à pérenniser de 600 M€,
- un nombre total de salarié impacté de 700 salariés en région Rhône-Alpes.

Sur le plan environnemental, il s'agit de développer de nouveaux silicones et polyuréthanes moins nocifs envers les hommes et l'environnement. Une moindre utilisation des catalyseurs à base d'étain ou de composés mercuriels va également participer à la protection de l'environnement.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet ECOMAT à travers une convention de financement avec l'université Claude Bernard Lyon 1 de Lyon pour un montant de 300 000 €.

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet ECOMAT se répartissent de la manière suivante (en €) :

Bénéficiaires	Montant total	Etat (Fonds unique interministériel)	Feder	Conseil régional Rhône Alpes	Communauté d'agglomération de Grenoble	Conseil général du Rhône	Communauté urbaine de Lyon
entreprises	5 658 192	1 466 772	0	0	0	0	0
laboratoires publics	2 222 399	495 011	0	331 094	0	0	0
dont l'université Claude Bernard Lyon 1	1 396 294	0	765 200		331 094	331 094	300 000
total	7 880 591	1 961 783	765 200	331 094	331 094	331 094	300 000

#### *Les programmes Triple et Valeee*

Les programmes Triple et Valeee sont deux projets complémentaires qui ont pour objectif de structurer une nouvelle filière de recyclage et de valorisation des plastiques issus des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Retombées attendues pour le territoire : le projet est développé en lien avec l'implantation sur la commune de Feyzin d'une plateforme de démantèlement -tri des DEEE qui vise à traiter un volume de déchets de 30 000 tonnes /an avec une perspective de 30 emplois d'ici 2 ans. Les 2 projets de R&D devront permettre de conforter le développement de cette plateforme par l'ouverture de nouvelles voies de valorisation des matériaux triés en partenariat avec la filière chimie présente localement.

Le projet Triple vise plus particulièrement à proposer une méthodologie normalisée d'analyse des gisements des plastiques issus du traitement des DEEE et à mettre en place des schémas de tri performants de ces plastiques en mélange DEEE afin d'augmenter le taux de valorisation global des DEEE.

Le projet est piloté au sein d'un consortium de 7 partenaires dont 2 industriels (SITA DEEE, PELLENC Selective Techno), 2 PME (MTB Recycling, EFS) et 3 organismes publiques de recherche (BRGM, ARMINES, SERAM - SAPIE) sur une durée de 39 mois pour un budget global de 3 916 740 €.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet Triple à travers une convention de financement avec la société SITA DEEE pour un montant de 372 060 €.

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet Triple se répartissent de la manière suivante (en €) :

Bénéficiaires	Montant total	Etat (Fonds unique interministériel)	Feder	Conseil régional Rhône Alpes	Communauté d'agglomération de Grenoble	Conseil général du Rhône	Communauté urbaine de Lyon
laboratoires publics	772 557	485 808	0	0	0	0	0
entreprises	3 144 183	230 914	0	338 603	40 134	40 134	0
dont SITA DEEE	1 488 241	0	0		0	0	372 060
total	3 916 740	716 722	0	338 603	40 134	40 134	372 060

Le projet Valeee vise à mettre au point des procédés techniques permettant de formuler des plastiques recyclés en réponse aux attentes du marché existant et de maximiser le rendement de valorisation sur le gisement DEEE.

5 objectifs spécifiques seront poursuivis au sein du projet :

- identifier les différentes voies d'incorporation de plastiques issus des DEEE au sein de produits industriels, en substitution partielle ou complète des matériaux neufs,
- formuler des plastiques recyclés en mélanges et non mélangés correspondant aux attentes des cahiers des charges des utilisateurs finaux,
- optimiser le traitement / re-utilisation des produits issus des retardateurs de flammes et des sables,
- développer les applications des matières premières secondaires (plastiques régénérés) pour élaborer des matériaux éco conçus et à faible impact environnemental,
- identifier des débouchés innovants pour les composants et fractions minoritaires non valorisés à ce jour (brome, alumine).

Le projet est piloté au sein d'un consortium de 15 partenaires dont 5 groupes industriels (Plastic Omnium, Sita DEEE, Rhodia, Schneider Electric, Arkema), 4 PME (Ionisos, Ad Majoris, Atanor, Baikowski) et 4 organismes publics de recherche (université de Bordeaux, Armines, IMP, SERAM-MAPIE), plus 2 partenaires qui interviendront directement sur leurs fonds propres sur une durée de 48 mois pour un budget global de 3 843 087 €.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet Valeee à travers une convention de financement avec la société Atanor pour un montant de 210 669 €.

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet Valeee se répartissent de la manière suivante (en €) :

Bénéficiaires	Montant total	Etat (Fonds unique interministériel)	Feder	Conseil régional Rhône Alpes	Communauté d'agglomération de Grenoble	Conseil général du Rhône	Communauté urbaine de Lyon
laboratoires publics	1 396 177	732 212	0	331 140	0	0	0
entreprises	2 446 912	402 049	0	0	9 829	112 127	0
dont ATANOR	468 153	0	0	0	0	0	210 669
total	3 843 089	1 134 261	0	331 140	9 829	112 127	210 669

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - le soutien aux projets de recherche et de développement, labellisés par l'Etat en 2009 ; Ecomat à hauteur de 300 000 € - Triple à hauteur de 372 060 €, Valeee à hauteur de 210 669 €, relatifs au pôle de compétitivité Axelera,

b) - la convention-cadre à passer entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2009-2012.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal :

- projet Ecomat : exercices 2009, 2010, 2011 et 2013 - compte 204 180 - fonction 90 - selon l'échéancier suivant : 60 000 € en 2009, 90 000 € en 2010, 90 000 € en 2011, 60 000 € en 2013,

- projet Triple : exercices 2009, 2010, 2011 et 2013 - compte 204 200 - fonction 90 - selon l'échéancier suivant : 74 412 € en 2009, 111 618 € en 2010, 111 618 € en 2011, 74 412 € en 2013,

- projet Valeee : exercices 2009, 2010, 2011 et 2013 - compte 204 200 - fonction 90 - selon l'échéancier suivant : 42 134 € en 2009, 63 200 € en 2010, 63 200 € en 2011, 42 135 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.**